



 FABRIQUÉ EN FRANCE

Du 01 février au
31 mars 2023

JUSQU'À **12** €
REMBOURSÉS

**SUR L'ENSEMBLE DE
LA GAMME BIOSOURCÉE**

JEU CONCOURS

**4 Trottinettes électriques
à gagner par tirage au sort !***

*Voir modalités au dos



POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT DE 5 OU 12 EUROS

Du 01 février 2023 au 31 mars 2023, dans les magasins participants à l'offre, Syntilor vous rembourse 5€ à partir de 25€ d'achat de produits de la gamme BIOSOURCÉE et 12€ à partir de 50€ d'achat de produits de la gamme BIOSOURCÉE.

1 Achetez entre le 01 février 2023 et le 31 mars 2023 (date du ticket de caisse ou facture faisant foi) au moins 25€ de produits éligibles à l'offre, dans les magasins participants en un seul achat.

2 Rendez-vous au plus tard le 15 avril 2023 minuit **sur le site** :

www.syntilor-offre-biosources.fr

Muni d'un scan ou photo de votre ticket de caisse ou facture mentionnant la date d'achat et la référence des produits achetés et de votre RIB (IBAN / BIC).

3 Procédez à votre inscription en ligne en fournissant l'ensemble des informations

demandées et en téléchargeant les documents demandés. Vous recevrez un mail de confirmation d'inscription automatiquement.

4 Vous recevrez **votre remboursement**, par virement bancaire uniquement, sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme.

Après validation de votre participation à l'offre SYNTILOR, vous êtes automatiquement inscrit au **Tirage au Sort** pour tenter de gagner une des quatre trottinettes électriques mises en jeu (voir les modalités sur www.syntilor-offre-biosources.fr).

Offre non cumulable, réservée aux particuliers et limitée à une demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même e-mail, même IBAN / BIC) sur toute la durée de l'opération.

*Offre valable dans tous les magasins participants, en France Métropolitaine, Corse comprise. Les frais de connexion Internet et les frais d'envoi de votre demande ne sont pas remboursés. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires, afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre. Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à service.consommateur@take-off.fr, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (3358). Toute réclamation effectuée après le 31/05/2023 ne sera plus prise en compte. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : dpo@blanchon.com